

■ CAMEROUN : « L'UNITE NATIONALE » AU FONDEMENT DE LA CONSTRUCTION DE L'ETAT MECANISMES DU FONCTIONNEMENT, EPREUVE DES FAITS

« L'Unité nationale », maître-mot de la politique de M. Ahidjo qui présida aux destinées du Cameroun plus de deux décennies durant a constitué, en interaction avec d'autres éléments de pertinence, l'épine dorsale de la politique d'Etat. Le régime actuel -qui lui est à plus d'un titre, survivance- n'a dérogé, à hauteur de ses prétentions et capacités, aux pratiques sociales à l'épreuve desquelles cette politique a fait face et continue de faire face en tant que « système social »⁹⁷.

Dès la proclamation de l'indépendance le 1^{er} janvier 1960, M. Ahidjo annonçait : « Depuis la lointaine époque où nos tribus libres, mais divisées, rivalisaient de vigueur guerrière, une nation s'est forgée, s'est dégagée de la marqueterie des races, des religions, des croyances et des coutumes.»⁹⁸

Bien avant cette date, lors du congrès de l'Union camerounaise (l'UC), son propre parti à N'Gaoundéré dans le septentrion, en juillet 1959, il avait prévenu certains chefs féodaux peuls musulmans de la nécessité de mettre un terme à leurs velléités séparatistes en leur indiquant que l'évolution se ferait avec eux ou contre eux. Certains d'entre eux seront d'ailleurs durement frappés des mesures restrictives de liberté en 1963, dans le droit fil du processus de consolidation de la forte centralisation du pouvoir qui allait déboucher sur l'instauration du parti unique en 1966.

C'était là, affirmation des prémisses d'une politique qui allait s'efforcer de combattre l'ensemble des forces supposées centrifuges censées s'opposer à « L'Unité nationale », en un moment particulièrement difficile de l'existence du jeune Etat.

Dans le cadre de la présente contribution, il va nous falloir rendre compte de la dynamique de cette politique « d'Unité nationale » avec les notions d'Etat, territoire et population, laquelle dynamique trouve toute sa justification dans « l'historicité propre » du Cameroun : des aléas d'une pluralité d'influences coloniales aux graves conséquences précisément de la lutte anticoloniale, qui marqueront durablement les esprits, et détermineront en grande partie, la configuration du régime de M. Ahidjo et de celui qui lui succédera.

Nous considérerons le principe « d'Unité nationale » comme plate-forme structurante du processus de construction de l'Etat au Cameroun. Sur la base de cette présupposition, nous élaborerons une analyse des interactions des notions d'Etat, territoire et population. La politique « d'Unité nationale » a suscité par nécessité, pragmatisme et réalisme, les différents choix de politique nationale et internationale de l'Etat du Cameroun.

Nous limiterons notre examen de la situation du Cameroun à trois axes nous semblant nécessaires à investir, pour rendre compte de l'articulation dont nous voulons faire cas ici :

- dans un premier temps, nous présenterons les contours de la politique « d'Unité nationale » à l'aune de son cadre socio-historique ;
- ensuite, il nous sera permis de présenter les manifestations concrètes du vivre ensemble en des cas de figure concrets que nous développerons ;
- nous continuerons notre propos par une approche tout autant analytique, tendant à situer l'actualité de l'articulation dont nous traitons la substance, considération faite de certains enjeux : la grave crise de l'Etat au Cameroun, et les nécessités et difficultés d'une intégration sous-régionale passablement engagée.

⁹⁷ Cette soumission du « système social » à « l'épreuve des pratiques sociales » est bien une nécessité procédant de l'ensemble des propriétés de tout « système social » comme l'envisage Balandier. Il cite par ailleurs l'obligation de satisfaire aux obligations du « système » et l'existence de « sous-systèmes » plus ou moins compatibles, qui font que tout « système » ne peut être qu'une réalisation approximative tendant à son plein accomplissement. Cf. G. Balandier, Annuaires de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, VI^e section, comptes-rendus, 1967-1968 et 1968-1969.

⁹⁸ Fogui J. P., *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre périphérie*, Paris, L.G.D.J., 1990, p. 108.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Nous insisterons en particulier, sur les « facteurs risques » de cet environnement, tributaire de causes suffisantes d'aggravation d'instabilité sociale et politique nationale et/ou sous régionale.

I. La politique « d'Unité nationale » : cadre socio-historique d'émergence

La période qui précède l'indépendance du Cameroun se trouve être un facteur déterminant de la constitution de l'Etat au travers des idées et manifestations d'un embryon de nationalisme. Celui-ci prendra corps dès lors qu'approchera le dessaisissement du pouvoir par l'administration coloniale.

A- Le contexte de surdétermination

L'activité politique moderne du Cameroun connaît un certain essor aux alentours de 1945, coïncidant avec les premiers effets de la conférence de Brazzaville (janvier/février 1944). Une évolution particulière suivra, du point de vue de la maturation des acteurs en présence et de la formulation de leurs projets et leur mise en œuvre. De nombreux mouvements et associations d'une grande diversité de buts sont créés. On note également l'apparition ou la réapparition de sociétés secrètes plus ou moins « modernisées ». Certaines d'entre elles ayant été initialement interdites par les colonisateurs, et leur présence ne manquant pas de servir cette fois leurs propres plans. Le 10 avril naît l'U.P.C. (Union des Populations Camerounaises), parti nationaliste dont l'existence posa longtemps problème tant à la puissance coloniale, qu'aux autorités politiques nationales après l'indépendance.⁹⁹

Face à la montée du parti nationaliste dont la formulation des exigences provoque une forte adhésion des populations, les autorités coloniales vont susciter la création de « partis » et associations à essence ethnique, et réactiver les structures préexistantes¹⁰⁰ du même genre. C'est finalement dans de nombreuses turbulences qu'est octroyée l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. Il est à noter que le Cameroun est le seul territoire d'Afrique noire sous influence coloniale française à avoir accédé à la souveraineté nationale avec effusion de sang. La levée de « l'hypothèque U.P.C. » (par sa marginalisation croissante puis son interdiction) permet l'installation au pouvoir d'une équipe prétendument « sûre », dans le cadre d'un conflit armé dont les effets allaient conditionner durablement l'orientation du régime de monsieur Ahidjo.

B- Le Cameroun, Etat souverain

La tâche primordiale des autorités va consister à rétablir l'ordre civil et militaire, à poser les bases d'un Etat centralisateur. Plus tard, et alors que les demandes sociales fortes coïncideront avec les exigences d'un environnement international en pleine mutation, le pouvoir politique aura beaucoup de mal à se départir de ses réflexes autoritaires acquis au cours de sa prime jeunesse.

⁹⁹ Pour une étude détaillée sur l'U.P.C. lire Joseph R., *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, Karthala, 1986.

¹⁰⁰ La tutelle confiée à la France et à l'Angleterre par l'O.N.U. prévoit alors la mise sur pied d'institutions devant préparer l'accession à l'indépendance du territoire. Ces institutions qui constituent des laboratoires d'expérimentation accueillent des personnalités puissamment soutenues par des appareils politiques régionaux. Sans doute ne pouvait-il en être autrement à ce moment là, mais il se dessine déjà les contours de la période dramatique qui va suivre, et dont la guerre civile se trouve être l'épisode le plus significatif.

Parmi les associations à l'existence ci-dessus mentionnée, on peut citer le *Kumzce* chez les *Bamiléké*, le *Ngondo* chez les groupes de la côte, l'*U.T.N.K.* (Union Tribale Ntem-Kribi) dans le Sud, l'*Anaksama-Lessomo* dans le centre et à l'Est (ces deux parties du pays devant être plus tard les fervents soutiens du B.D.C.- Bloc des Démocrates Camerounais), et l'*U.C.* (Union Camerounaise) pour les populations du Nord.

Au Cameroun anglophone, l'évolution, est loin d'être la même. L'émergence puis la consolidation des mouvements revendiquant l'autonomie seront influencées par l'affirance puis la répulsion qu'exerceront tour à tour Yaoundé et Lagos. Par ailleurs, alors que des institutions auront été créées pour l'encadrement de la vie politique, la prise en charge par les formations politiques de revendications particularistes ne permettra pas l'apparition d'un courant suffisamment unifié pour porter les aspirations clairement exprimées, comme ce fut le cas à un moment au Cameroun francophone.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

1- De la réunification au parti unique

La réunification aura été une des étapes obligées sur la voie de la construction de l'Etat -Nation. Réalisée dans des conditions défavorables aux Anglophones, elle consacrera la partition du « Cameroun britannique » entre le Nigeria et le Cameroun le 1^{er} octobre 1961.¹⁰¹ L'étape suivante sera l'imposition du parti unique, bien que la terminologie officielle de l'époque parlât de « parti réunifié »¹⁰². Concentrant de plus amples pouvoirs entre ses mains au détriment de ses rivaux, M. Ahidjo chef de clientèle parmi d'autres (sans mérite particulier aux yeux des intellectuels brillants et orgueilleux du Sud, qui longtemps lui voueront mépris), n'aura de cesse de réunir autour de son projet (et de sa personne) tous les segments sociaux détenteurs de quelque pouvoir, tentant de résoudre la « crise hégémonique » prévalant alors.¹⁰³ Le processus d'affaiblissement des machines politiques régionales aboutit donc en 1966 à la création de l'U.N.C. (l'Union Nationale Camerounaise), et à la cooptation de leurs dirigeants, quand ils ne furent pas tout simplement embastillés. Dilution simple des anciens états-majors dans le parti de M. Ahidjo, cette opération marqua la cessation de toute expression politique non autorisée. Elle avait précédé aussi l'anéantissement de l'influence de mouvements associatifs très dynamiques, dans les milieux chrétiens catholiques et le monde du travail.

La France aida efficacement à la « pacification » du territoire, notamment dans les zones en proie à des troubles assez tardifs (l'Ouest et le Moungo). C'est dans ce contexte que fonctionna l'éphémère fédération qu'avaient obtenue les Anglophones lors des accords de Foumban. La paix revenue, le régime évolua vers une unification, autre étape dans l'édition de la « Nation camerounaise ». On aurait pu penser alors que les responsables politiques orienteraient leurs préoccupations vers des tâches de développement économique et social. C'était pourtant sous-estimer les effets démobilisateurs de la répression policière qui s'était abattue sur le pays.¹⁰⁴ Le développement d'une activité économique frileuse s'observa, dont les animateurs étaient compromis avec une administration omniprésente autant que redoutable, jalouse de ses prérogatives acquises au détriment du parti. Ses modes de recrutement et de fonctionnement étaient régis par le principe de l'« équilibre régional »¹⁰⁵ aussi immuable qu'implicite. Le pouvoir personnalisé et autoritaire n'en connaît pas moins une contestation aux modalités bien particulières.¹⁰⁶ Son usure se ressent, dans son incapacité continue à formuler des réponses adéquates aux demandes sociales qui prennent une ampleur considérable. Le chef de l'Etat le reconnaît explicitement, qui lance une campagne de moralisation de la vie publique au congrès du parti à Bafoussam en 1980.

Sa démission intervient donc à un moment critique de l'évolution du régime. Les troubles ont pris fin depuis une décennie, et des problèmes nouveaux se posent, auxquels des solutions adaptées sont nécessaires : corruption, inefficacité du parti, mouvements de protestation des étudiants (la forte scolarisation n'a pas connu un aménagement des structures conséquentes)... D'autres contradictions vont apparaître au grand jour à la suite de la succession tumultueuse de M. Ahidjo : des ambiguïtés et des contradictions qu'un système construit autour d'une personne avait entretenues. L'ambiguïté tient d'abord à la personne même du successeur, étranger ou presque à l'entreprise personnelle de l'ancien président. Il est selon le mot de Fabien Eboussi, « un successeur administratif », qui n'a pas participé au jeu de l'assimilation réciproque à l'intérieur de la structure de base du bloc hégémonique.¹⁰⁷ « *Par son choix, il affirme un arbitraire qui repose sur les forces de maintien de l'ordre, sur les appareils administratifs. Il impose son successeur en l'isolant et en détruisant le domaine de la gouvernance. Il ne peut lui léguer son pouvoir personnel avec son réseau de relations. S'il lui donne une position initiale de force, le bloc hégémonique que sa propre puissance*

¹⁰¹ M. Ahidjo conseillé par ses assistants français mena les négociations de Foumban (en juillet) de main de maître, réalisant l'absorption pure et simple du Cameroun anglophone. La chronique nous apprend d'ailleurs - non sans humour - que les populations soumises à référendum avaient le choix entre le « Yes » et le « Oui », à la question qui leur avait été posée pour la circonstance... Cf. Entretiens particuliers.

¹⁰² Bayart J.-F., « L'Union nationale camerounaise », In : *Revue française de science politique*, 20e année, n°4, 1970. pp. 681-718.

¹⁰³ Cf. Bayart J. - F., *L'Etat au Cameroun* Paris, Presses de la F.N.S.P., 1985.

¹⁰⁴ En raison de troubles civils, le chef de l'Etat avait obtenu du parlement les pleins pouvoirs, et instauré un gouvernement d'exception dont les ordonnances de 1962 relatives à la subversion ont constitué l'alibi juridique.

Il faut noter par ailleurs que certaines régions du pays vécurent en état d'urgence permanent jusqu'à l'abrogation de ces ordonnances en 1990.

¹⁰⁵ Cf. . Ngayap P.F., *Cameroun qui gouverne ?* Paris, L'Harmattan, 1983.

¹⁰⁶ Peter Geschiere à la suite de Bayart tentera d'isoler ces modes populaires d'action politique : il évoquera ainsi la délinquance, la criminalité, la dérision, et...la sorcellerie.

¹⁰⁷ Les citations qui suivent sont extraites d'Eboussi Boulaga F., *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997, pp. 28-60.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

a défait, dans l'entretien et le renouvellement duquel il n'a associé personne et encore moins son successeur, le rejette. Celui-ci y est un intrus. »

En effet, autour de M. Ahidjo et sous son égide, une «classe dominante promeut et anime un Etat autoritaire de la périphérie du capitalisme mondial et français.»¹⁰⁸ Lorsque son successeur parle de «renouveau», de «moralisation et de démocratisation», c'est à cette couche qu'il s'adresse, pour lui signifier que l'alliance hégémonique se fera désormais autour de lui et que la prépondérance sera accordée aux membres de son cercle personnel. Même si cette analyse paraît à certain égard excessive de réalisme, elle explique avec beaucoup de lucidité le déroulement d'un épisode récent de la vie politique au Cameroun, qui a pesé de tout son poids sur la démarche de M. Biya. «*Le conflit vient de cette prétention qui exprime une nécessité vitale de ce genre de pouvoir, selon l'auteur. D'où peut-il tirer un tel droit ? Il a été entièrement fait par son prédécesseur qui l'a imposé de façon discrétionnaire aux siens. L'appel à la légalité institutionnelle et républicaine ne vaut donc pas puisque le prédécesseur a fait et défait à volonté la constitution, pour s'assurer que son successeur sera son homme lige. Malgré la liesse populaire dit l'auteur¹⁰⁹, le vide de légitimité est là et l'arbitraire de ce pouvoir est plus vivement éprouvé dans les instances supérieures du parti et du conglomérat hégémonique, qui en éclate (...) On retourne dans les mécanismes du clientélisme « prébendal ». Il faut négocier avec les tenants de l'ancien bloc hégémonique, l'élargir à de nouveaux partisans. »*

La crise de légitimité ainsi ouverte connaîtra un aboutissement sanglant dans la tentative de renversement du pouvoir par des militaires visiblement restés fidèles au président Ahidjo¹¹⁰. Ce qui est alors présenté comme une aventure ethnico-régionaliste entraînera la mise au ban par la communauté nationale de toute une partie des populations de la partie septentrionale du pays, offrant ainsi l'opportunité d'un positionnement heureux à des soutiens du nouveau président, qui affichent des prétentions «légitimes», après que les soutiens ethniques de l'ancien chef de l'Etat avaient bénéficié en leur temps des fruits du pouvoir. Après la « jacquerie » de 1984, l'évolution du régime va s'opérer selon un processus alternant des périodes d'ouverture timide et de brusques mouvements de repli. C'est évidemment contraint, que le pouvoir admettra la réinstauration du multipartisme¹¹¹.

2- Vers la démocratisation : le retour au multipartisme

La définition d'un cadre nouveau, permettant le fonctionnement d'autres moyens d'expression s'imposa donc, au terme de nombreuses tergiversations. Les activités des partis démarrèrent, de même que furent promulguées certaines lois sur les libertés publiques et individuelles. Très vite, le débat entraîna une vague de revendications auxquelles le pouvoir politique débordé, ne put donner satisfaction. La violence s'y mêla rapidement et au cours des opérations « villes mortes » qui perturbèrent sérieusement les activités économiques, on compta de nombreuses victimes. A l'extrémisme de chacune des parties (le pouvoir et l'opposition dite radicale) s'ajouta une autre dimension de l'affrontement, fondée sur l'évocation insidieuse puis explicite par certains acteurs, d'arguments ethniques de mobilisation.

Après avoir refusé l'organisation d'une Conférence nationale souveraine que réclamait l'opposition, M. Biya entreprit des consultations¹¹² dans le cadre du processus de «restauration autoritaire», qui aboutirent à l'élaboration d'une loi électorale, et à un projet de constitution. A la suite de cette initiative, des élections législatives furent organisées en

¹⁰⁸ Bayart J.-F., op. cit., pp.232-281.

¹⁰⁹ J'associe personnellement la démission de M. Ahidjo puis la prestation de serment de M. Biya au registre de mon propre « baptême politique ». Pensionnaire préadolescent en classe de sixième au collège-lycée général Leclerc de Yaoundé, j'ai vécu avec curiosité et une certaine crainte (une atmosphère bien d'époque), la nouvelle de la démission du chef de l'Etat, mes parents m'ayant fait promettre de ne point toucher mot de tout ce qui se passerait entre le 04 novembre au soir (discours de démission de M. Ahidjo) et le 06, date prévue de la prestation de serment du nouveau président. Il me souvient bien que ce samedi là (le 06 novembre) peu avant 10h, les forces de l'ordre avaient interrompu l'enseignement habituel de français pour des raisons de sécurité et vidé tout le deuxième étage de notre bâtiment, les fenêtres des salles de classe offrant vue sur la cour intérieure de l'Assemblée nationale. Il me souvient aussi, précisément, la joie indicible des gens, qui accompagnèrent au pas de course le cortège motorisé du nouveau chef de l'Etat du quartier de l'Assemblée, jusqu'aux portes du Palais de l'Unité récemment réceptionné, au nord de la ville... Il semblait s'ouvrir alors une ère nouvelle. La vulnérabilité apparente du nouveau chef de l'Etat (son faible timbre vocal y participant) se rapportait bien à son « innocence » supposée...

¹¹⁰ L'analyse des « événements » d'avril 1984 est faite dans : Bandolo H., *La flamme et la fumée*, Yaoundé, Sopecam, 1985.

¹¹¹ Lire à ce sujet Bayart J.-F., *La société politique camerounaise* (1982-1986), In Politique africaine, No 22, PP.5-35.

¹¹² La « Tripartite » qui se tint à Yaoundé du 30 octobre au 17 novembre 1991, en fut le point d'orgue. Elle réunit plusieurs centaines d'acteurs de la scène sociale et politique.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

mars 1992, boycottées par une partie de l'opposition. Elles inaugureront la première législature pluraliste. En octobre de la même année, une élection présidentielle vit la participation de John Fru Ndi, le chef anglophone du principal parti d'opposition le S.D.F. (*Social Democratic Front*), et au terme de laquelle de nombreux observateurs conclurent à de graves irrégularités. Le chef de l'opposition en appela alors au soulèvement populaire, en s'autoproclamant chef de l'Etat. Ce qui provoqua de la part du pouvoir une réaction très vive.

Par la suite, le pouvoir chercha à reprendre l'initiative en promulguant une constitution en janvier 1996, puis en organisant des élections municipales en mai de la même année. Ces dernières permirent la discussion de la délicate question de la composition sociologique de certaines communautés urbaines, et particulièrement à Douala où les «autochtones» étaient quasiment dépourvus au terme des élections, de toute «représentativité»: devenus «minoritaires» dans «leur propre ville» du fait de fortes migrations que cette métropole portuaire avaient occasionnées, ils s'estimaient subitement doublement lésés.

D'une part, par le commerce normal ils avaient perdu le monopole de la propriété foncière, mais encore, ils ne pourraient plus participer efficacement à la gestion de «leur ville». Dans un environnement où le vote s'apparente de manière quelque peu significative à l'appartenance ethnique, ils manifestaient leur crainte de voir se concrétiser chez eux la «domination *Bamiléké*» sur laquelle nous reviendrons plus tard, Douala étant manifestement habitée en grande partie par des membres de ce groupe ethnique. Le gouvernement intervint pour que les autorités administratives veillent à un équilibrage dans la composition des exécutifs des conseils élus.

Enfin, au titre de la dernière étape du processus de libéralisation de la vie politique en date, l'élection présidentielle de 1997, boycottée par l'ensemble de l'opposition, convaincue que le pouvoir se livrerait comme par le passé, à de fraudes massives. De tout ce qui vient d'être dit, peuvent se dégager les grandes lignes de notre démarche. Le pays connaît une situation de blocage politique que les acteurs majeurs du système (ceux qui possèdent l'initiative des réformes) ont du mal à normaliser. Ce blocage se conjugue avec la persistance de difficultés économiques que la croissance observée ne permet pas de combattre, loin s'en faut.

La généralisation dans ces conditions du recours à l'ethnicité marque, dans une certaine mesure, la perte de confiance à l'égard du pouvoir d'Etat dans sa capacité à gérer les intérêts contradictoires des différents groupes et communautés d'intérêts.¹¹³ Et, pourtant, la préservation du lien social, au-delà des soubresauts sus mentionnés peut laisser supposer le déclenchement de mécanismes souterrains de normalisation, n'ayant par le fait même aucune visibilité institutionnelle. Ces mécanismes pourraient se fonder sur une maîtrise des risques de conflit, ou tout au moins sur leur évaluation raisonnée. Mais ils témoignent aussi de la capacité sociale de réappropriation de certains énoncés du politique, qui présentent pour la communauté entière d'inexpugnables desseins. Mais en démontrer la mise en œuvre ne saurait procéder d'un travail comme celui-ci. Seule une esquisse en sera faite, qui s'attachera à présenter les logiques de certaines «démarches ethniques». Plus loin, il faudra envisager les conditions de possibilité d'une gestion politique efficiente de la myriade de composantes qu'est l'Etat camerounais.

II. Le pluralisme communautaire et ses manifestations

Les nombreux contrastes qui parcourent la société camerounaise ont fait l'objet d'une attention particulière de la part des autorités politiques dès les premières heures de l'indépendance. Moins que leur négation, c'est sans doute l'incapacité à trouver des solutions adéquates aux problèmes découlant de la configuration socioculturelle du pays, qui peut justifier en partie leur persistance actuelle.¹¹⁴ La lecture qui peut en être faite aujourd'hui ne peut procéder à une recension complète de ce qui est appelé ici «problèmes». En raison de leur poids, «de leur consistance sociale», de leur incidence donc, nous n'aborderons que celles de ces évocations les plus significatives.

¹¹³ Cf. La lettre pastorale des évêques du Cameroun, 1997, où il est clairement dénoncé la dérive tribale et ethnique des acteurs sociaux, avec une insistance particulière sur le rôle des institutions de gouvernement dans ce mouvement de repli identitaire.

¹¹⁴ Cf. Michalon T., *Quel Etat pour l'Afrique?* Paris, L'Harmattan, 1984.

L'auteur abonde dans un sens différent, en affirmant plutôt que c'est la négation des «solidarités» de base, lieu premier de la définition des identités individuelles et collectives qui a été méconnue, avec pour conséquence directe l'échec de l'Etat-nation.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

A- Le problème Bamiléké

Par son ancienneté et sa récurrence, il demeure le premier thème de l'ethnicité à l'échelle nationale. Les populations *Bamiléké* font l'objet de sentiments assez ambivalents. On loue volontiers leur «dynamisme», pour mieux faire ressortir les «risques» encourus par le reste du pays, dans l'optique d'un accaparement de tous les canaux de pouvoir par ces entrepreneurs au demeurant peu scrupuleux, selon une croyance suffisamment bien ancrée dans l'imaginaire collectif.

1-Entre mythe et réalité, la prospérité Bamiléké

Fortement implantés dans le secteur tertiaire des activités économiques, les *Bamiléké* sont également présents dans tous les autres domaines, à cause de leur poids démographique (ils représenteraient 16 à 17.5% de la population globale du pays) d'une part, et de leur forte mobilité à la fois géographique et sociale d'autre part. Toutes les constatations faites à leur égard souffrent pourtant d'une généralisation excessive que se plaît à souligner Fabien Eboussi :

« *Au niveau psychologique, il (le problème) prend la forme d'un nœud constitué de craintes et de ressentiments antithétiques et contradictoires. D'un côté, des ethnies diverses expriment leurs craintes de la puissance économique des Bamiléké, de leur présence massive dans tous les secteurs qu'ils occupent et transforment en fiefs, en pratiquant l'exclusion, au prix de la corruption, de la falsification et de passe-droits (...). Ces griefs ne sont pas toujours inspirés par un sentiment moral ou «patriotique» élevé. Ils sont mus par un «succès» globalement perçu, dont on n'analyse pas les facteurs sociaux, culturels, démographiques, dont on ignore le taux d'échec, les coûts et la précarité (...). Il n'empêche que ces peurs et ces rancœurs fondées ou non, ont pour effet de susciter une coalition hétéroclite qui a pour objectif de les tenir éloignés du pouvoir suprême. Leur seule existence est un problème politique.* »¹¹⁵

S'il ne ressort pas directement du cadre de ce travail de justifier l'origine de telles phobies, il serait par contre intéressant de mentionner une tentative d'un auteur camerounais d'en restituer l'historique. Pour M. Banock, ce groupe ethnique aurait constitué face aux colonisateurs la principale force sociale et économique indigène structurée, dont l'esprit d'initiative et l'abnégation à la tâche auraient permis d'entrer en concurrence directe avec les petits commerçant français qui, chassés de la métropole par la conjoncture économique difficile, aspiraient à un enrichissement facile en cette période de l'accumulation primitive du capital. La montée en puissance de ce groupe avait rendu fébriles les colons, qui pour se défendre avaient multiplié les obstacles à sa promotion sociale et économique. Les autorités du Cameroun indépendant auraient ainsi hérité d'un problème dont ils se réapproprieront les grands thèmes, au gré des sollicitations dont fera l'objet le pouvoir.

Les *Bamiléké* développeront des réflexes d'autodéfense compréhensibles, forts de cette victimisation dont, une fois encore, il n'est pas aisément de démêler l'écheveau. Mais à travers des réactions transparaissent une angoisse et une tentative de mobilisation pour une défense des intérêts du groupe, comme en témoigne la parution d'ouvrages ayant abordé la question de front, à la faveur de la libéralisation politique qui a cours depuis 1990. Victor Kamga par exemple, présente une comptabilité ethnique de la gestion du pays pour mieux faire ressortir l'ostracisme dont sont victimes les *Bamiléké*.¹¹⁶ Dans la même lignée est-il courant d'entendre qu'«une loi n'est bonne que lorsqu'elle lèse les *Bamiléké*». Sous-jacente à ces affirmations, la demande d'une réhabilitation, passant par la «reconnaissance» de la place de choix qu'occupe ce groupe dans la vie nationale.

C'est évidemment une position se situant aux antipodes des préventions que nourrit la «coalition» sus mentionnée, de ses sentiments de méfiance et souvent même d'hostilité. A défaut de chasser les membres de ce groupe des «positions stratégiques» qu'ils ont réussi à occuper, elle préconise de leur barrer la route conduisant à l'investissement d'autres positions de pouvoir. Car l'accroissement du pouvoir des *Bamiléké* se fera au détriment des positions des autres groupes, dans le jeu d'une dynamique du pouvoir où tous les coups seraient permis. Quelques situations concrètes peuvent être examinées illustrant à leur manière la réalité de ce problème.

¹¹⁵ Eboussi Boulaga F., op. cit., p. 331 et s.

¹¹⁶ Cf. Kamga V., *Duel camerounais : démocratie ou barbarisme*, Paris, L'Harmattan, 1986.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

2-La traduction du malaise dans les faits

Le champ social offre de nombreuses possibilités de conflit, dans lesquelles se traduisent et s'expriment les rivalités intercommunautaires. La question foncière est intimement liée au problème *Bamiléké*. Originaires d'une région de forte densité démographique où manquent cruellement des terres cultivables, ces populations ont entrepris de vastes mouvements migratoires, d'abord dans leurs abords immédiats, puis dans tout l'espace du territoire national. Elles s'installèrent en premier lieu dans le département voisin du Moungo, premier champ d'expérimentation des tensions ethniques dans le Cameroun «moderne». Commencés aux alentours de 1910, ces mouvements de populations s'accrurent pendant la récession mondiale de 1928. Les planteurs européens et camerounais de la région avaient du mal à vendre leur production de café et de cacao, retardant le paiement des salaires de la main d'œuvre locale, qui comprenait déjà de forts contingents d'originaires de l'Ouest du pays, le point de départ des *Bamiléké*.

En compensation de ce préjudice, et face à l'accentuation de la crise, les propriétaires convinrent de céder à leurs ouvriers des parcelles de terrain. Cette nouvelle situation fit des arrivants des propriétaires et augmenta le rythme de la migration dans une région par ailleurs réputée pour la fertilité de son sol. Acquérant davantage de terres par des méthodes jugées très contestables, les migrants profitèrent de la quasi-gratuité de la main d'œuvre qu'ils faisaient venir des hauts plateaux de l'Ouest, trop heureuse d'échapper aux difficultés croissantes nées de la carence d'espace vital.

Les populations locales se trouvèrent vite débordés par ce flux aux conséquences sociologiques imprévisibles et ce, d'autant plus, que le colonisateur, désirant maintenir son contrôle sur ces migrants issus d'un environnement social très hiérarchisé fit venir des notables de l'Ouest, qui reproduisirent l'organisation sociale traditionnelle de ces populations. Le ressentiment des autochtones ira s'agrandissant et débouchera sur des querelles d'abord, puis sur des émeutes. Aujourd'hui encore de nombreuses revendications se fondent sur cette «spoliation historique». Lors de la «phase *Bamiléké*» de la rébellion que déclenchera l'U.P.C. nationaliste, la région du Moungo souffrira longtemps de la présence des maquisards, ce qui y retardera le retour à la paix.

Des exemples du cas d'espèce se signalent dans d'autres points du pays, à l'occasion d'autres mouvements sociaux et politiques comme la vague de violences ayant accompagné les revendications de 1990-1993. Le «retour des envahisseurs chez eux» avait constitué l'objet d'un mot d'ordre de la part de certains groupuscules extrémistes dont l'activisme traduisit alors bien plus que ces réactions de xénophobie. En conséquence de quoi furent enregistrées de nombreuses exactions à l'endroit des personnes et des biens de certaines communautés *Bamiléké*.¹¹⁷

I. Dugast affirmait au lendemain de la seconde guerre mondiale qu'«il ne fait aucun doute qu'ils (les *Bamiléké*) sont la race de l'avenir du Cameroun, que bientôt ils tiendront serré dans les filets de leur toile.»¹¹⁸ La politique d'équilibre régional aura sans doute été à sa manière une parade contre cette «mainmise programmée» des *Bamiléké* sur tous les secteurs de la vie du pays. Il n'est qu'à noter les vives réactions suscitées par cette planification sur la base de l'origine, au sein des ressortissants de ce groupe.¹¹⁹ Car, arguent-ils, sous prétexte de favoriser l'émergence d'une élite nationale représentative de la diversité du pays, on fit la promotion de la médiocrité, et on brida le mérite d'autres...

N'ayant aucun fondement juridique véritable, la pratique de l'équilibre régional allait puiser aux sources d'un réalisme puissant, expurgé de tout idéalisme qui aurait pu dans un tel contexte, accentuer des clivages qui ne manquaient pas déjà dès la constitution du jeune Etat. Son évaluation reste difficile et alimente une vive controverse. Si elle laisse dubitatif quant à son efficacité pratique, la remise en question de son principe même est difficile à envisager. La pratique de l'équilibre régional n'a pas cessé, au contraire. Sa dimension a changé et d'autres enjeux dont la conquête directe du pouvoir politique sont venus enrichir son champ d'application. Relevant de cet équilibre aussi la quasi-interdiction d'accès à certaines fonctions que des membres du groupe se plaisent à rappeler. C'est par exemple le cas

¹¹⁷ Ce fut le cas dans certains quartiers de la capitale Yaoundé, ainsi que dans des villes du Sud du pays, pour la plupart acquises «émotionnellement» au chef de l'Etat dont la légitimité fut très contestée en ce moment là.

¹¹⁸ Dugast L, *Inventaire ethnique du sud Cameroun*, Douala, 1949, Cité par Joseph R., op. cit., p. 29.

¹¹⁹ Sources : entretiens particuliers.

Notamment visées, les mesures prises en faveur des «provinces sous scolarisée» dans les recrutements divers et l'admission dans des établissements du supérieur, la nomination à des postes de responsabilité, l'attribution d'allocations (bourses d'études, projets de développement...).

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

du ministère des finances, dont le contrôle signifierait une inéluctable collusion entre son titulaire et les puissants milieux d'affaires *Bamiléké*, pour mieux asseoir une domination dont l'ultime perspective est le pouvoir politique. A cet égard la brève occupation de ce poste par un *Bamiléké* (Victor Kanga en 1966), puis son emprisonnement restent présents dans les esprits comme une parenthèse à jamais fermée.¹²⁰

Du fait de la mutation du paysage politique, l'existence problématique de ce groupe de populations est apparue sous un jour nouveau. Ayant relevé de l'implicite pendant toute la période du parti unique cette question commence à être débattue, et nul doute que la manière dont elle sera résolue contribuera pour beaucoup à la consolidation du lien social au Cameroun. La contestation du pouvoir par ces populations qui s'en estiment à tort où à raison exclues a placé le problème dans une autre perspective, celle de l'affrontement *Bamiléké- Béti*, cette dernière appellation désignant la communauté ethnique dont est originaire (par extension il faut le dire) le chef de l'Etat. Dans cet affrontement, la coalition «*anglo-bami* » fonctionnerait à merveille.¹²¹ Assez proches géographiquement et culturellement, les populations d'une des deux régions anglophones du pays ainsi que celles de la région de l'Ouest ont constitué la principale force d'opposition au régime. Les *Bamiléké* ont vu leurs aspirations portées par le S.D.F., qui a bénéficié en retour de leur sympathie (soutien financier et suffrages...). C'est là une dimension importante du jeu factionnel en cours, dont l'observation suscite la formulation d'assertions par trop simplificatrices, faites d'exagération et souvent aussi de graves omissions.

B- La question anglophone

Aux origines d'une situation explosive, la place d'une communauté dans la société globale. Une place jugée marginale, comparativement à l'apport (notamment économique et culturel) de cette communauté. Des tractations en vue de la réunification aux aspirations radicales de certains courants du mouvement anglophone, s'apprécie l'évolution de la question.

1- De la réunification à l'assimilation

Les conditions historiques du rattachement du Cameroun occidental (anglophone) au reste du territoire contenaient en elles-mêmes les germes d'un grave déséquilibre. Le projet de promotion de l'Etat unitaire n'avait admis la clause du caractère fédéral de l'Etat que comme expédient, face aux exigences de la partie anglophone d'une reconnaissance des spécificités de cette communauté au sein de l'Etat. Les récits des négociations qui aboutirent aux accords de Foumban (juillet 1961) nous présentent deux camps de négociateurs aux atouts inégaux. Les Francophones forts de leur supériorité numérique dans le pays, puissamment conseillés par l'allié français et menés par un chef de file clairvoyant autant qu'habile (M. Ahidjo), et les Anglophones empêtrés dans des querelles internes de leadership, incapables de présenter un projet crédible face à la machine de leurs vis-à-vis¹²².

Il en ressortira la création de deux Etats fédérés aux compétences étriquées, alors qu'il échoit au pouvoir fédéral de substantielles attributions très rapidement mises à profit pour consolider le projet hégémonique du président, gracieusement servi par la persistance de troubles dans certaines régions du pays. L'accomplissement logique de cette

¹²⁰ Brillant technocrate, Kanga avait remplacé à la tête de ce ministère Onana Awona, porté par la sympathie des populations du Sud qui le considéraient comme leur « digne représentant ». Elles furent évidemment choquées par sa mise à l'écart interprétée comme une disgrâce, tant étaient présentes dans les esprits les circonstances rocambolesques du limogeage d'une personnalité de la même région de la tête du gouvernement en 1957. [André Marie Mbida, prédecesseur de M. Ahidjo était porteur des attentes des populations *Béti*, dont le soutien ne lui fit généralement pas défaut, et ce malgré un caractère jugé assez « difficile ». Le haut commissaire français au Cameroun l'avait congédié, faisant fondre par le fait même le capital d'orgueil détenu par tous ses soutiens].

La thèse d'un « *complot Bamiléké* » fut à nouveau évoquée, M. Kanga étant jugé plus porteur d'un projet ethnique qu'économique et politique. Cf. Bayart J.- F., *ibid*. p. 21.

« L'Affaire Dongmo » survint plus tard, qui conforta les tenants de cette approche du complot.

¹²¹ Une faction d' « *ultras* » *Béti* aurait pris « un avantage décisif à l'occasion de la tentative de coup d'état d'avril 1984, et ne cessa d'imprimer au projet initial du président de la république d'inspiration libérale, une forte obsession sécuritaire et tribaliste », note Bayart qui conclue que la crise au Cameroun n'est pas ethnique, mais politique, et appelle des solutions de cet ordre... Cf. « *Mafia et répression au Cameroun* », in *La croix*, 29 Août 1991.

Cf. aussi « Cameroun : voyage au sein de la *Béticratie* », article non signé à l'accent particulièrement vêtement, in *La lettre d'Afrique centrale*, 18 Mai 1994, pp. 4-6.

¹²² Bayart fera de M. Ahidjo le « *batard sarrien* » dont le volontarisme et l'autorité marqueront d'une rare empreinte la naissance de l'Etat camerounais. Cf. Jean-François Bayart, *L'Union nationale camerounaise* In : *Revue française de science politique*, 20e année, n°4, 1970. p. 693.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

tendance centralisatrice du régime se traduisit par l'organisation d'un référendum le 20 mai 1972, sur la forme définitive de l'Etat en raison des nécessités liées à l'édification de la « Nation camerounaise ». Le pays devint alors une république unie, et tourna la page de l'expérience éphémère et ridicule de la fédération. Les sensibilités politiques des deux provinces anglophones étaient différentes, et le pouvoir central s'appuiera sur des segments de l'élite du Nord-ouest, qui fut plus déterminée à soutenir le projet de réunification contrairement aux leaders du Sud-ouest qui avaient milité pour un rattachement au Nigeria.

Le processus d'absorption étant réalisé dans les conditions qui viennent d'être évoquées, les problèmes spécifiques à la communauté anglophone ne firent pas l'objet d'une attention spéciale. Même les bénéfices culturels d'une telle opération ne furent pas suffisamment capitalisés. L'anglais comme langue officielle aux côtés du français subissait une large prépondérance de ce dernier. A cette fiction du bilinguisme s'ajoute la marginalisation des Anglophones dans un système éducatif d'inspiration française, dont la réforme reste un leurre. La partie anglophone ne manquait pas de relever aussi le sous-développement infrastructurel des provinces occidentales, bien que cette partie du pays soit le lieu d'une exploitation pétrolière qui constituera une grande part des recettes d'exportation de l'Etat. Enfin, les Anglophones ont très vite minimisé leur capital de pouvoir social, et dénoncent aujourd'hui ce que le leur permet la conjoncture, la discrimination dont ils sont l'objet dans l'attribution des fonctions de gouvernement.

Toutes ces revendications restent d'actualité, et ce n'est guère un hasard si Bamenda sera le point de départ de la forte contestation qui manque d'emporter le régime. Cette ville sera par ailleurs le fief du *Social Democratic Front* le principal parti d'opposition au régime, et son contrôle échappera presque entièrement au pouvoir d'Etat pendant les moments forts qui suivent la présidentielle de 1992. Les griefs de la communauté anglophone (que certains jugent susceptible et tatillonne) sont relativisés, au regard de nombreuses frustrations dont peuvent s'estimer victimes les membres d'autres groupes sociaux. Des analystes camerounais soulignent les efforts consentis par le pouvoir central pour faciliter l'intégration économique, culturelle et politique des membres de cette communauté, en stigmatisant de manière implicite leurs prétentions... disproportionnées, par rapport à leur poids social et politique réel. Remarques toutes fois insuffisantes, pour masquer la réalité : les Anglophones ont appris à vivre «en minoritaires dans une république qu'ils surnommeront bientôt «un pays francophone bilingue »¹²³

2- L'accentuation de la pression

Le domaine de l'éducation nationale avait été le précurseur de la montée en puissance des revendications anglophones. Mais ces réactions corporatistes ne signifient rien par elles-mêmes, elles prennent place dans un registre plus vaste de protestations qui connaîtra son essor à la faveur des changements politiques survenus depuis, et elles seront intégrées au corpus des réclamations à l'échelle nationale. Assez tôt, comme dit plus haut, les Anglophones deviennent le fer de lance de toute l'agitation qui secoue le régime. A la radicalisation du pouvoir correspond une radicalisation des exigences de ce qu'il est convenu d'appeler le « mouvement anglophone ». Des assises d'une frange de ce mouvement se tiennent à Buea (capitale provinciale du Sud-Ouest) en avril 1993, sous les auspices du C.A.M. (*Cameroon Anglophone Movement*, association clandestine), au cours desquelles 5 000 délégués demandent le rétablissement de la fédération.

Une autre partie du mouvement anglophone se montre moins conciliante à l'égard du pouvoir, prêchant carrément le séparatisme. C'est au sein du S.C.N.C. (*Southern Cameroon National Council*) que s'élaborent ses plans, et ses liens avec le S.D.F. ne seront point démentis, alors même que ce groupuscule décidera de franchir le pas de la lutte armée. Tout comme d'ailleurs les relations entretenues avec le Nigeria voisin, en conflit frontalier avec le Cameroun en ce moment là. Le S.C.N.C. prendra l'initiative du déclenchement d'opérations de guérilla entre les 28 et 31 mars 1998, qui provoqueront de nombreux dégâts matériels ainsi que des pertes en vies humaines.

Moins acceptée encore que le retour au fédéralisme dans une opinion francophone largement acquise à la thèse d'une décentralisation poussée, la sécession reste une attitude marginale. Et les tenants du fédéralisme se

¹²³ Cf. Bassek ba Kobbio, « Anglophones, entre sécession et assimilation », in *Africa international*, n° 242, Octobre 1991, p. 25. Gaillard P., « La réunification au Cameroun », in *Jeune Afrique*, 8 octobre 1991.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

discréditent en avançant des propositions qui sont loin de susciter l'enthousiasme des populations. A savoir par exemple, la constitution d'Etats fédérés sur la base de regroupements ethniques : l'Ouest francophone pourrait être rattaché au Nord-ouest anglophone. Il n'en fallait pas plus pour que soit agité l'épouvantail du «complot *anglo-bami*», par les détracteurs de cette idée.¹²⁴ Manifestement donc, l'éventualité d'une partition du territoire a surtout fonctionné comme moyen de pression sur le pouvoir. Les apriorismes nombreux, débouchant sur des attitudes de rejet réciproque, la manipulation des esprits, ne permettent pas toujours une compréhension aisée d'un phénomène de société dont même la nouvelle constitution de 1996 n'envisage la résolution qu'en des termes assez imprécis. C'est aussi dans ce contexte d'occultation que prennent place d'autres définitions politiques et sociales de la réalité des ethnies, mais à l'importance moins ressentie.

C- Des axes de pouvoir et des autres minorités

La « théorie » des axes de pouvoir a été reprise par maints auteurs dans le but d'en démontrer l'absurdité, ou encore la pertinence. Elle fait partie de l'imaginaire collectif, qui marque aussi le débat autour de la survie de certaines minorités. Elle consacrerait l'existence d'une « trajectoire » dans la dévolution du pouvoir suprême. Celui-ci irait invariablement du « Nord musulman » au « Sud », à l'exclusion de certains groupes comme les *Bamiléké* et les *Anglophones*.

Il est difficile d'admettre l'existence d'une connivence au terme de laquelle certaines régions du Cameroun seraient exclues d'avance de la course au pouvoir, et ce malgré les réserves (propres au système) que nous avons rapportées plus haut, quant à la promotion politique des ressortissants de certaines parties du pays. Et l'histoire politique du pays est très récente pour y lire des lois particulières afférentes à cette dynamique. Le Nord et le Sud - *stricto sensu*- seraient les deux pôles de cet axe, qui reconnaîtrait aux *Bamiléké* par exemple un monopole de fait sur le plan économique en échange d'un désengagement en politique ! La dynamique inhérente même à tout système social moderne interdit que l'on se focalise sur ce genre d'hypothèse, à la « validité » douteuse. La fonction de cette évocation dans le cadre de ce travail n'est donc pas déterminante, constituant tout simplement une sorte d'illustration de propos. Au contact de groupes numériquement et/ou économiquement plus importants, certaines minorités ont attiré l'attention sur elles.

- La désignation des exécutifs municipaux au terme des élections municipales de mai 1996 a donné lieu à Douala à de vifs mouvements d'opinion. Par le fait de migrations internes, les populations autochtones se sont rapidement retrouvées minoritaires dans leur ville, qui en raison de sa situation (le port le plus important de la sous-région Afrique centrale) avait développé d'importantes activités économiques. Le vote ayant reflété la configuration ethnique de l'agglomération, il s'en est suivi un sentiment de marginalisation au sein des populations autochtones. D'où tout le débat qui fit suite à ce qui n'était pour personne une découverte. Le problème a toujours existé, mais une nouvelle modalité de son expression se faisait jour. Le gouvernement se fit fort d'organiser un rééquilibrage de la composition des organes directeurs des municipalités, dans le «souci » de faire participer les autochtones à la gestion de « leur ville ». Et ce d'autant plus que le parti vainqueur du scrutin dans la ville était le S.D.F.

- Dans le Nord du pays, zone d'implantation par excellence de l'Islam, des clivages sociétaux perdurent, mettant aux prises des populations de confession musulmane avec celles d'autres religions, notamment chrétienne et traditionnelle. Ils sont cristallisés autour de questions agraires et foncières, mais participent aussi d'une volonté d'hégémonie culturelle dont la dynamique prend une forme particulière dès le début de l'islamisation forcée de cette partie du territoire national. Le régime de M. Ahidjo cautionna implicitement la tendance affirmée d'une domination *peul* sur les tribus non islamisées. Il est par exemple établi qu'il ne facilita pas l'implantation de membres locaux du clergé catholique, considérés comme vecteurs d'un prosélytisme actif, et dont se méfiaient les chefs traditionnels et religieux qui constituaient de manière non négligeable l'assise de son pouvoir dans cette partie du pays. Longtemps

¹²⁴ C. Tabetsing du comité directeur du S.D.F. proposait de même le rattachement du Littoral francophone au Sud - ouest anglophone. Cf. en cela aussi Yared M., « Faut-il craindre les Anglophones ? », in *Jeune Afrique*, n° 1712-1713 du 28 octobre au 10 novembre 1993, pp.26-28.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

donc, il n'y eut dans la partie septentrionale qu'un prélat chrétien catholique d'origine occidentale. L'épisode tragique des massacres de Dollé en 1976 participerait de quelque façon, de cette même logique de domination.

L'actuel régime saura jouer de ces désaccords. Lors de la tentative de putsch d'avril 1984, la relation fut rapidement établie entre le projet des rebelles et leur origine ethnique. Le chef de l'Etat en profita pour démanteler le monolithe administratif et politique qu'était la grande province du Nord, et à partir duquel l'ancien président avait conquis le pouvoir et gouverné pendant un quart de siècle. L'ensemble fut éclaté en trois unités administratives distinctes, consacrant l'affaiblissement d'un bloc trop longtemps resté fidèle à Monsieur Ahidjo, et qui continuait d'être une menace, un poids pour le nouveau pouvoir.¹²⁵ M. Biya sembla prêter davantage attention aux préoccupations des populations de l'Extrême- Nord du pays, majoritairement chrétiennes ou animistes. Récemment encore, le jeu des alliances politiques a uni tour à tour le parti au pouvoir le R.D.P.C. (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) au M.D.R. (Mouvement pour la Défense de la République), un parti ethnique, entre 1992 et 1997 ; puis le R.D.P.C. à l'U.N.D.P. (autre parti à base ethnique, se réclamant de l'héritage de M. Ahidjo) depuis 1997. A chaque fois, la présence dans le gouvernement de l'un des partis représentatifs de la partie septentrionale excluait l'autre de la majorité présidentielle.

III. Actualité et perspectives de la politique « d'Unité nationale » à l'aune des enjeux sociétaux nationaux et internationaux

Nous présenterons cet élément d'analyse, du double point de vue des attentes de l'amorce d'une transition politique par une large partie de l'opinion au Cameroun en raison des risques encourus de déflagration sociale d'une part ; ensuite, nous nous situerons dans le cadre des enjeux sous-régionaux et internationaux dont le Cameroun se trouve être un acteur majeur, dans le Golfe de Guinée notamment.

A- La levée de « l'hypothèque Biya »

Le 9 octobre 2011 s'est tenue une élection présidentielle sans grand enjeu au Cameroun : la réélection du chef de l'Etat sortant étant d'emblée acquise, seul le taux de participation au scrutin faisait l'objet d'une attention particulière de la part des différents acteurs, et ainsi que d'une opinion dépassée et peu enthousiaste à sacrifier au rituel de ce qui était considéré comme une farce de mauvais goût.

L'organisation de ce scrutin et son déroulement se sont inscrits dans le continuum des scrutins précédents, dans lesquels la force de l'Etat a prévalu, révélant au fond combien l'élection présidentielle n'a jamais véritablement constitué le point focal de la compétition politique au Cameroun. Il est apparu comme l'élément de légitimation d'un rapport de forces, dans lequel l'Etat impose par le moyen de procédés de contrainte dont il exerce l'exclusif monopole, toute la trame des évènements qui sont censés assurer sa pérennité, en garantissant à ceux qui participent à l'exercice du pouvoir, l'usage et le bénéfice de ses priviléges. Le chef de l'Etat sortant (au pouvoir depuis 1982) a bien été réélu, sur la base de promesses électorales dont les populations attendent dans l'urgence mais avec une certaine incrédulité les réalisations.

En février 2008, de graves émeutes de la faim avaient secoué l'ensemble du pays, occasionnant de nombreuses victimes humaines et d'importants dégâts matériels. Ces manifestations seraient à mettre aussi en relation avec un vaste mouvement d'opposition au projet de révision constitutionnelle initié par le pouvoir, afin de permettre au candidat du parti au pouvoir de se représenter indéfiniment. La pétition suscitée par cette initiative citoyenne d'opposition aurait recueilli plus d'un million de signatures aux dires de ceux qui l'initierent. Mais la réforme fut finalement adoptée par voie parlementaire.

La corruption endémique que connaît le pays offre à découvrir une situation catastrophique. Une opération anti-corruption dite « Opération Epervier » a bien été mise sur pied par le pouvoir en 2004, sous la pression semble-t-il,

¹²⁵ Assurément sommes- nous au Cameroun en pleine phase de structuration de la conscience ethnique, faute de déceler cette force de la conscience ethnique en action. C'est bien à ce titre que Bayart parle du « théâtre d'ombres de l'ethnicité ». Il mentionne que « la force contemporaine des consciences ethniques provient bien plus de leur ré appropriation par les acteurs autochtones dès qu'elles circonscrivent l'allocation des ressources de l'Etat », Cf. *L'Etat en Afrique*, Paris, Fayard, 1989, pp. 65-86.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

des bailleurs de fonds internationaux. Nul dans l'opinion n'en sait les modalités précises du fonctionnement, et la dimension politique de son déploiement est avérée depuis lors¹²⁶. Cette vénalité dans le quotidien des camerounais fait corps avec nombre des éléments évoqués dans la première partie ce travail : ethnicisation certes relative de la vie politique, opacité dans l'attribution des responsabilités au sein de l'appareil de l'Etat, perte totale de légitimité des dirigeants, violences systématiques de la part de l'Etat et de bien d'autres acteurs de la scène sociopolitique.

Tout l'appareil d'Etat semble fonctionner entre « cooptation, corruption, répression¹²⁷ ». Dans cet enchainement de drames que l'on ne peut appréhender aisément de l'extérieur¹²⁸, tout pourrait être dit. Les préoccupations premières des Camerounais aujourd'hui se rapportent pourtant à leur survie quotidienne, pourrait-on dire, corrélées aux nécessités de l'amorce d'une transition politique qu'ils attendent tous. Mais aucun signal n'est donné dans ce sens, et le dernier remaniement ministériel n'a en aucun cas pu en constituer un. Les craintes d'un embrasement demeurent ainsi, pour nombre d'analystes¹²⁹.

Il est bien permis d'envisager une toute autre hypothèse, qui se fonde sur la complexité de cette « sédimentation historique » du tissu social camerounais, et dans lequel la nécessité du compromis a force loi et a toujours été érigée en principe d'action. La forte segmentation du bloc dit « hégémonique », les interactions nécessaires avec des courants importants de la société citoyenne, puis, le pôle d'attraction économique que commence à constituer le pays seraient à notre avis, des éléments amortisseurs de toute forme de revendication sociale radicale. La capacité du pouvoir à se remettre en cause et à s'entendre avec des acteurs significatifs de la société civile sera déterminante de ce projet de maintien d'une certaine paix sociale et politique. La préparation du scrutin présidentiel d'octobre 2011 a laissé entrevoir cette possibilité.

Nous n'avons pu bénéficier de l'opportunité d'investigations suffisantes pour étayer notre point de vue. Mais on ne peut manquer de souligner la quasi faillite des acteurs politiques de premier plan (notamment les partis de l'opposition parlementaire) à s'organiser et à faire face à la machine du parti au pouvoir dans la préparation du scrutin du 9 octobre 2011. Il en a résulté, par nécessité ou opportunisme, la constitution d'un collège des électeurs d'Elec¹³⁰ aux diverses teintes. Par-delà les itinéraires personnels des individus et la forte réprobation suscitée par ces nominations¹³¹, il est à penser qu'une certaine convergence d'intérêt s'impose de la part d'acteurs qui, pris chacun dans leurs capacités propres de projection, ne peuvent influencer durablement et de manière significative le cours des évènements. Ce qui permet tout autant de relativiser la portée du facteur ethnique dans la dévolution du pouvoir. Les problématiques locales de l'ethnicité participent du jeu des postures sociales permanentes. Elles prennent un sens particulier aujourd'hui en raison de la crise économique, mais ne sont point à minorer pour autant, car génératrices à bien d'égards de drames.

Au niveau national, aucun « groupe », aucune « communauté » ne se pourraient donner les moyens de briguer démocratiquement la magistrature suprême sans une alliance forte et concertée. Le champ politique au Cameroun reste un vaste chantier, dans lequel il est à donner un sens particulier à chacune des préoccupations dont nous avons essayé de brosser le fil. Dans le processus de construction de l'Etat, il est à noter et à comprendre certaines données

¹²⁶ Une analyse des modalités de fonctionnement et de la portée sociopolitique de « L'opération Epervier » pourrait s'entrevoir, en se fondant en autre sur quelques pistes de travail : la démythification du pouvoir et de ceux qui l'exercent ; les possibilités envisagées d'une reformulation complète du contrat social ; l'apparentement à un rituel de catharsis sociale, le pays s'étant départi il y a vingt ans, de la tenue d'une « Conférence nationale souveraine » jugée « sans objet par le chef de l'Etat. Avec il faut le dire, le plein soutien des forces de défense et de sécurité... »

¹²⁷ ICG, Rapport Afrique No 160, 25 mai 2010, Cameroun : Etat fragile ?

¹²⁸ La vulgate journalistique (internationale) se plaît ordinairement à décrire un chef de l'Etat obstiné dans son emmurement, ayant maîtrisé quasi parfaite du gouvernement qu'il a des Hommes et des biens, et dont le moindre geste suscite interrogations, suppurations, crainte de sanction et attente de récompense (pour ceux qui lui sont redéposables). Une présentation du drame sociopolitique des camerounais, fort obtuse et sibylline. Dans cet ordre des choses, une rumeur à l'échelle planétaire annonçant son décès en 2004 avait été l'objet d'un quasi traumatisme chez les camerounais. Voilà qui participe aussi d'une certaine manière, des modalités de la théâtralisation du pouvoir... Mais à quelles fins donc ? Les camerounais sont familiers de ces curiosités auxquelles ils accordent de moins en moins d'importance.

¹²⁹ Le dernier ouvrage de Fanny Pigeaud, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala, 2011, a suscité vive polémique dans l'opinion, tant il était révélateur des apories du système, à quelques semaines seulement de la tenue du scrutin d'octobre 2011. L'auteur se fonde sur de nombreux témoignages, pour émettre un point de vue sans fard, qui indique les risques majeurs de guerre civile à court terme, si réponse n'est pas apportée aux préoccupations de la grande majorité de la population des exclus qui attendent dans une extrême frustration l'amélioration de leurs conditions de vie.

¹³⁰ « Elections Cameroun », l'organisme en charge de l'organisation des élections.

¹³¹ Certaines institutions de la société civile ont admis leur participation au conseil des électeurs d'Elec¹³⁰, l'organe public en charge de l'organisation des élections. La création de cet organisme et son mode de fonctionnement ont fait l'objet de nombreuses critiques en amont, de la part de ceux-là même qui s'en accommoderont finalement. La CENC (Conférence Episcopale Nationale du Cameroun) a ainsi donné quitus à la nomination par le chef de l'Etat, d'un évêque au titre de membre du conseil.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

dans la durée. La perspective de la régionalisation par la création des collectivités locales décentralisées, participe sans doute des moyens qui replaceront la vie politique locale au cœur des intérêts des populations qui ont cessé de croire depuis trois décennies, aux miracles d'un Etat qui a cessé d'être lui-même providentiel si tant est qu'il l'a jamais été.

Sur le plan économique, l'avènement de grands projets d'aménagement infrastructurel peut contribuer à atténuer les rigueurs d'un très fort taux de chômage. Encore faudrait-il que les Camerounais s'en sentent concernés. Mais beaucoup reste à faire. Le pouvoir d'Etat s'en donnera-t-il les moyens ? Les Camerounais se réapproprient quotidiennement leur devenir au point où il est tout à fait de raison de penser dans un certains sens que M. Biya ne constitue plus « le problème » des Camerounais. L'hypothèque Biya est progressivement levée. Depuis le 9 octobre 2011, les camerounais semblent avoir définitivement tourné la page du régime Biya, tant il leur apparaît assez clairement que l'actuel chef de l'Etat ne briguera pas un autre mandat, officiellement prévu en 2018. Tant les nécessités d'une recomposition significative du paysage politique sont perçues comme indispensables, dans les premiers cercles mêmes du pouvoir. Le séisme de « L'Opération Epervier » en est d'ailleurs une des manifestations.

B- Les enjeux sous-régionaux et internationaux

Par l'accord de Greentree du 12 juin 2006 et à la suite de l'arrêt arbitral de la CIJ, Cameroun et Nigeria mettaient un terme à plusieurs années de conflit armé dans la péninsule pétrolière de Bakassi. Le positionnement géostratégique du Cameroun le place dans la zone de turbulences du Golfe de Guinée et il a, dans son voisinage, des pays connaissant ou ayant connu de graves troubles sociopolitiques. C'est en partie à la survie de certains de ces conflits qu'est à mettre le phénomène de l'insécurité transfrontalière entre le Nigeria, la république centrafricaine et le Tchad. Nous ne pouvons aborder ici toute la question de l'insécurité transfrontalière qui ferait bien l'objet d'une étude à part.

Nous nous bornerons à évoquer la particularité du fait « Boko Haram », dans le développement des enjeux stratégiques sous-régionaux du Cameroun. Ce groupe politico-religieux a vu le jour en 2002, dans l'Etat du Borno au Nigeria, plus précisément dans la ville de Maiduguri. Il aurait fait allégeance à Al-Qaïda au Maghreb Islamique en 2011, et développé des activités terroristes ayant poussé les autorités camerounaises à déployer tout au long de la frontière nigériane d'importants contingents de troupes armées¹³². Cette actualité brûlante nous replace au centre du rapport de forces et de la diplomatie à l'échelle de la sous région. Une diplomatie toute de « neutralité » et de bienveillante discréetion en droite ligne du projet politique initié par M. Ahidjo aux lendemains des indépendances.

Il est d'ailleurs à noter que le dernier vaste mouvement de fond du personnel diplomatique camerounais, peut donner le signal d'un commencement de restauration d'une diplomatie complètement atone, ces vingt dernières années. Elle nous place également au cœur de l'urgente nécessité de la maîtrise des frontières terrestres et maritimes : dans le cas du Cameroun, le problème de la gestion des ses frontières terrestres et maritimes avec le Nigeria, en proie à des troubles irrédentistes dans le Golfe de Guinée est bien une réalité.

L'intensification du passage de grandes quantités de drogue en provenance d'Amérique latine, par l'Afrique de l'ouest, fait de la sous-région un « hub », et peut occasionner de très graves conséquences en termes d'accroissement de la criminalité et de la déstabilisation des institutions de chacun des pays. Le Cameroun se trouve exposé à toutes ces influences, qui rendent compte de manière incontestée de ses propres fragilités. Il en découle nécessairement l'urgence d'une vision d'ensemble de ces problèmes, de même que la mise en place de politiques communes qui entraîneraient la mobilisation conséquente de ressources et moyens. Le fonctionnement actuel des différentes institutions [la CEEAC et la CEMAC pour n'évoquer qu'elles] auxquelles le Cameroun est membre n'offre pas à croire qu'une dynamique de cet ordre puisse être envisagée de façon suffisante dans l'immédiat.

¹³² « Boko Haram » signifierait en langue Haoussa « L'éducation occidentale est un péché ». Le groupe a vu le jour en 2002 à Maiduguri (capitale de l'Etat du Borno), sous la férule de Mohamed Yusuf, et s'est illustré dans des actes assez violents. L'exécution de son fondateur par des militaires survenu en 2009, faisait suite à des affrontements sanglants ayant occasionné la mort de centaines de personnes, dans l'Etat du Borno.

Une certaine configuration surréaliste des rapports entre les Etats du Nord du Nigeria et le reste de la fédération est à noter : de fait, ces Etats ont institué la prévalence de la Charia dans l'ordonnancement juridique interne, au défi de l'exigence constitutionnelle fédérale de la laïcité.

Les négociations en cours entre le pouvoir central d'Abuja et certains éléments représentatifs du groupe n'ont encore débouché sur rien de prometteur.

LES DÉFIS STRATÉGIQUES AFRICAINS : EXPLORATION DES RACINES DE LA CONFLICTUALITÉ EN AFRIQUE CENTRALE

Conclusion

« L'Unité nationale » a constitué un facteur de stabilité au Cameroun, contribuant efficacement à la fondation d'un Etat aux ressources disparates, en proie, en ses débuts, aux tourments d'une guerre fratricide. La question de son actualité se pose aujourd'hui en relation avec d'autres enjeux, bien au-delà de ceux d'il y a cinquante ans. Car, par-delà « L'Unité nationale » conçue par le précédent régime (celui de M. Ahidjo), se pose la nécessité d'une véritable unité nationale de tous les camerounais, autour des préoccupations qui donnent sens et dont l'urgence a été évoquée de quelque manière : emploi, justice, éducation, santé et sécurité.

L'Etat, acteur central de la vie politique, doit jouer pleinement son rôle de catalyseur de toutes les activités qui concourent au développement. Mais il va sans dire que l'engagement d'autres acteurs, mieux que par le passé, doit y contribuer. Les indéterminations, les absences et les manquements de l'Etat produisent une multitude d'effets qui portent bien au-delà même de ses propres frontières, et mettent en cause le projet d'une intégration sous-régionale intelligente et efficace.

L'imbrication des « dynamiques du dehors » et celles du « dedans » n'est plus à démontrer. Elle pose avec force la question de la construction de l'Etat. Jamais achevée, toujours en perspective. Mais un Etat qui doit se donner les moyens de satisfaire les attentes de base de ses populations, au risque de contribuer lui-même comme c'est bien malheureusement le cas, au processus de sa propre désagrégation. Ce qui nous semble être le véritable enjeu du présent et du futur proche.

GERMAIN-HERVE MBIA YEBEGA